Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 19 (1890)

Heft: 11

Artikel: Les distributions des prix

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039827

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les rapports généraux seront transmis à la rédaction du *Bulletin* pour le 1er mai.

Aucun rapport, autre que celui du rapporteur général, ne sera présenté à l'Assemblée. LE COMITÉ.

LES DISTRIBUTIONS DES PRIX

Il est d'usage, dans la plupart des établissements d'instruction secondaire et même dans un certain nombre d'écoles primaires, de clore l'année scolaire par une distribution de prix. Que faut-il penser de ce moyen d'émulation ? Convient-il d'y recourir, de le propager, ou plutôt faudrait-il le restreindre, le supprimer même ? Quelle importance devons-nous attacher à ce genre de récompenses ? Sur ces délicates questions, il n'est pas rare de voir exprimer les opinions les plus contradictoires et les moins réfléchies. Nous voudrions aujourd'hui rappeler à ce sujet certaines règles dont l'éducateur ne devrait jamais s'écarter, nous semble-t-il.

Le but d'une distribution de prix ne saurait être de rétribuer après coup, par une sorte d'honoraires qu'on appelle des *prix*, l'étudiant qui a le mieux rempli ses devoirs durant l'année scolaire. Ce serait mettre en parallèle l'écolier avec l'ouvrier qui reçoit le juste salaire dû à son travail. Le salaire de l'ouvrier est le fruit de son travail. L'écolier fidèle à ses devoirs mérite aussi une récompense, mais cette rémunération il la trouve dans les fruits de ses études et de ses efforts. C'est d'abord son amélioration religieuse et morale, c'est ensuite la culture de ses facultés intellectuelles, c'est aussi l'acquisition d'une certaine somme de connaissances qui lui seront profitables dans la vie pratique, en d'autres termes, c'est une préparation plus ou moins prochaine à la carrière qu'il se propose d'embrasser.

Tels sont les vrais fruits, la seule rémunération que l'étudiant retire de l'éducation qu'il reçoit. Or, je le demande, quel rapport existe-t-il entre ces fruits-là et ces beaux livres qu'on distribue aux premiers des classes sous le nom de prix ? Nous estimons donc qu'il y a un vrai danger — le danger de fausser la conscience de l'enfant, celui de déplacer le but de ses efforts — que de faire miroiter à ses yeux, comme récompense de son travail, les prix plus ou moins riches qui lui sont réservés. De là ces mobiles faux dont s'inspirent trop de jeunes gens dans leurs études. Ainsi, qui n'a vu des étudiants négliger telle ou telle branche du programme, parce que cette branche ne lui assurait aucun prix ? Quel maître n'a jamais entendu ce propos significatif sur les lèvres d'un jeune écolier mécontent du livre qu'on lui avait donné comme prix :

« Oh ! si j'avais prévu que l'on ne me donnerait pas un plus bel ouvrage, je ne me serais pas donné tant de peines pour le conquérir. » C'est ainsi que, grâce à un système de récompenses erronné, trop d'étudiants s'habituent à considérer comme but de leur travail ce qui ne devrait être pour eux qu'un encouragement, un stimulant.

Que l'on apprenne donc aux écoliers à étudier, à faire des efforts parce que tel est leur devoir, parce qu'ils récolteront plus tard ce qu'ils auront semé sur les bancs d'école, parce que Dieu le veut et non pas simplement pour gagner des prix. C'est là le principal mobile — le seul vrai aux yeux de Dieu et de la raison — qui doit être présenté aux aspirations du jeune homme.

Faut-il conclure de là que les distributions de prix devraient être bannies de notre système d'éducation ? Nous n'hésiterons pas à répondre que partout où elles ont pris le caractère d'un mobile essentiel dans les moyens d'émulation, ces récompenses devraient être ou supprimées ou du moins ramenées au rôle secondaire qu'elles sont appelées à exercer.

Un certain nombre d'éducateurs n'en veulent plus sous prétexte que les prix n'ont d'action que sur un nombre restreint d'élèves et que du reste ils ne sont propres qu'à éveiller la cupidité, la jalousie, les rivalités, sentiments qu'on devrait chercher à réprimer, à combatre et non à exciter.

Pour nous, sans nous dissimuler les nombreux inconvénients qu'entraînent les distributions des prix, nous pensons qu'on peut les conserver pourvu qu'on ne leur accorde pas une importance exagérée et à la condition que ces récompenses ne viennent pas prendre la place du but essentiel dont les enfants doivent s'inspirer dans leur travail.

Rien de plus légitime que le désir de mériter sa propre estime et celle des autres ; rien de plus noble que l'ambition de donner et de faire tout ce qu'il est en notre pouvoir. Tant que les prix ne sont qu'un témoignage public de satisfaction accordé au travail assidu, à l'effort consciencieux, à une soumission sincère et persévérante, ces récompenses peuvent exercer une heureuse influence sur l'éducation de l'enfant. La perspective d'un prix sera un précieux stimulant qui le soutiendra dans sa lutte continuelle contre les défauts naturels au jeune âge.

Mais, prenons garde que ces ouvrages donnés à la fin d'une année scolaire n'aient pas l'air d'être une rétribution proprement dite, de crainte d'éveiller dans leur cœur des sentiments d'intérêt ; c'est pourquoi il faut éviter avant tout que les prix aient une certaine valeur. De plus, trop nombreux, ils ne seraient pas appréciés.

Nous ne dirons rien de l'équité et de l'impartialité qui doivent présider à leur répartition. Trop souvent les prix sont donnés au succès. Or, qui ne sait que le succès dépend de dons naturels ? Le premier facteur à faire entrer en ligne de compte dans les

récompenses, c'est la bonne volonté de l'écolier, c'est son application, sa constance dans l'effort.

Les prix de branche ont pour effet inévitable de pousser l'étudiant à concentrer ses efforts sur les matières pour lesquelles il se sent le plus d'aptitude où il est le mieux préparé. Le système qui prévaut aujourd'hui de ne donner que des *prix de progrès* qu'on appelle d'*excellence* ailleurs, nous paraît de beaucoup préférable, parce qu'il oblige les jeunes gens à travailler pour toutes les branches.

Malgré toute la discrétion que nous apporterons dans la répartition des prix, malgré les plus sages précautions, nous aurons souvent le regret de constater que le succès aura, dans ce genre de récompenses, une plus large part que la bonne conduite et le travail. En outre, ces prix éveilleront de la part des écoliers moins heureux de violente sentiments de jalousie, de découragement, de haine contre leur professeur. De plus, les derniers des classes, les élèves moins bien préparés ou peu doués, ceux-là même qui auraient le plus besoin d'encouragement, échapperont complètement à ce stimulant. On ne saurait donc le nier, les distributions des prix offrent de graves lacunes et de nombreux inconvénients dans tout système d'émulation. Il faut avoir recours à d'autres stimulants, à d'autres récompenses pour corriger et compléter ces moyens d'éducation.

Nous ne parlerons pas ici des prix donnés par certains instituts en vue d'être agréables aux parents. Il est des directeurs d'établissement qui ne consentent à en distribuer qu'autant que les familles les achètent elles-mêmes. Ces puérilités ne sont propres qu'à exciter l'envie des enfants moins favorisés sous le rapport de la fortune. R. H.

LES 24 FUSEAUX HORAIRES

POUR LA RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DES HEURES

Il a été annoncé, dernièrement, que l'*heure anglaise,* en retard de 17 minutes environ sur l'*heure belge,* allait bientôt être adoptée pour les chemins de fer d'autres pays, peut-être même pour les usages civils, etc.

Cette résolution, qui a pour but de réglementer les heures sur la surface entière du globe et d'éviter les erreurs de calcul, est la conséquence de l'adoption d'un *méridien initial unique,* question soulevée depuis quelques années et à laquelle nous portons le plus grand intérêt.

Déjà au Congrès géographique de Venise, en 1881, nous avions remis une note dans laquelle, nous mettant au point de vue de